

Janvier 1927
Deuxième Année. — N° 3

REVUE MENSUELLE

Le Numéro } FRANCE : 3 francs
ETRANGER : 4 francs

PROMETHEE



Organe de Défense Nationale des Peuples du Caucase et de l'Ukraine

SOMMAIRE

Le bolchevisme et les peuples de l'Union	***
A propos du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes	Georges SCELLE.
Le pétrole du Caucase	W.-G. DJABAGUI.
Les pogroms en Ukraine et le « Pogrom » de l'Ukraine.	A. CHOULGUINE.
La Géorgie et l'Empire Romain	G. GWAZAWA.

Chronique :

- L'AZERBAIDJEAN : Les comitadjis au Caucase.
LE CAUCASE DU NORD : La faillite du soviétisme.
LA GÉORGIE : La terreur en Géorgie et la presse anglaise. — La Ligue des Droits de l'homme pour la Géorgie — M. Berthon, député communiste.
L'UNION SOVIÉTIQUE : M. Boukharine. — Mme Krassine.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

M. Georges GWAZAWA

LIBRAIRIE ORIENTALE & AMÉRICAINNE, 3, Rue du Sabot, PARIS (6^e)

PROMÉTHÉE

Organe de Défense Nationale

des Peuples du Caucase et de l'Ukraine

LE BOLCHEVISME

ET LES PEUPLES DE L'UNION



Kutuzoff incendia Moscou avant l'entrée de Napoléon dans cette ville, et cette mesure fut considérée comme un acte de grand héroïsme. Il en est peut-être ainsi au point de vue militaire : il s'agissait « d'épuiser l'ennemi ». Il ne faut cependant pas oublier que Napoléon avait traversé Berlin quelque temps auparavant et l'idée n'était venue à personne d'incendier cette capitale.

Il existe encore d'autres phénomènes tout aussi étonnants, sinon inexplicables. Arrive l'année 1917, la Révolution triomphe, la joie est générale, l'enthousiasme est partout; il semblait que les libertés conquises allaient faire passer un souffle tout puissant dans l'âme du peuple, qu'elles l'élèveraient et le rendraient invincible à l'intérieur comme au front. Tout au moins, c'est la révolution française qui nous l'apprend. Qu'on se rappelle les miracles de la devise de la Convention : « La Patrie est en danger. »

Au lieu de cette devise qu'entendons-nous ? Celle de Lénine-Zinoviev, apportée dans un wagon plombé et qui disait : « Fraternisez avec les soldats ennemis ! »

On ne saurait oublier une séance particulièrement dramatique du Soviet des députés ouvriers et soldats à la Maison du Peuple de Pétrograd. La proposition tendant à appliquer la peine de mort pour les traîtres, venait d'être présentée. I. Tseretelli la défendait avec une fougueuse éloquence. La question est mise aux voix. Tseretelli reste seul. Plus d'un millier de mains se lèvent contre la proposition.

Comment appellerez-vous cela ? En comprendrez-vous la valeur ? Il est clair que ni Lénine, ni Zinoviev ne sont pour rien dans cette affaire. Les fous, les insensés ne se trouvent-ils point partout ? Ce qui est vrai, c'est que le peuple a fait *siennes* cette devise de trahison. La France a bien eu son Hervé, qui dans les quartiers ouvriers de Paris était plus populaire que la personnalité de Jaurès. Eh bien ? Le péril arrive, et qui s'est souvenu d'Hervé ? Ce dernier est devenu lui-même un patriote acharné à tendance fortement imprégnée de chauvinisme.

On se souvient d'une phrase fameuse lancée par Kerensky à l'époque

de la Révolution de février : « Révolte d'esclaves. » Nous pensons, nous, que le peuple russe a traversé la période d'esclavage; nous voulons croire que les révoltes des XVII^e et XVIII^e siècles appartiennent au passé, mais la question se pose de savoir s'il est entré dans la période civique. Eh non, tout le problème est là.

Le citoyen est l'homme qui reconnaît l'Etat pour lequel il est prêt à se sacrifier. A notre époque, le mot Etat est synonyme de Nation. La langue française confond dans une même pensée l'Etat et la Nation. L'Etat trouve son aboutissement dans la Nation et la Nation à son tour se manifeste dans l'Etat.

Les Russes ou pour mieux dire les Grands Russiens, ont-ils montré cette maturité civique ? Non, ils ne l'ont pas montrée. Ils se sont mis, il est vrai, à réaliser le socialisme, mais nous savons que cet idéal ne peut être obtenu que par les *citoyens*. N'allez pas croire que le processus destructif de la révolution nous surprenne. En Russie il était inévitable si l'on voulait éliminer le régime tsariste, si l'on voulait donner la terre aux paysans. Mais ce que le bolchevisme commet impunément pendant ces neuf années, tout particulièrement dans le domaine économique, dépasse tout ce qu'on peut imaginer dans un pays plus ou moins civilisé.

Nous n'aurions garde d'oublier que les partisans du bolchevisme sont peu nombreux parmi le peuple russe. Le monde des paysans l'a en horreur; la plupart des ouvriers ne voit en lui qu'un oppresseur et qu'un exploiteur. Et quant à ce qu'on appelle « l'intelligentsia » inutile d'en parler. L'on se demande comment le peuple supporte encore ce régime. Un semblable système soviétique a bien été installé en Bavière et en Hongrie, mais combien de temps s'est-il maintenu ? Quelques semaines; pas même un mois. Nous savons aussi ce qu'était l'Allemagne au lendemain de la défaite. Il semblait qu'à tout moment elle allait s'effondrer. Et malgré tout le peuple, par sa propre force, a su éloigner ce terrible danger. Fait digne de remarque, en ce moment critique le Parti Social-démocrate donna un chef au peuple allemand : ce fut Noske.

Allons, le peuple russe n'a pas su digérer la révolution, il a prouvé qu'il n'était pas encore prêt, pas plus au point de vue civique que politique. L'on dirait que le bolchevisme est un de ces phénomènes qui, ayant germé en Occident, n'a trouvé de terrains favorable qu'en Grande-Russie. Comment l'expliquer ? Les écrivains russes en donnent la raison : tout d'abord l'immensité du territoire et la faible densité de sa population, le développement insignifiant des classes moyennes, le tsarisme, l'ignorance du peuple, la grande guerre, etc., etc... Nous admettons volontiers cette explication, mais cela ne nous empêche pas de reconnaître l'extrême passivité du peuple russe. Le bolchevisme lui a détruit son économie, son commerce, sa propriété, sa famille, son école, sa religion, sans parler des droits politiques, et que voyons-nous ? Nous voyons sa patience, une patience qui n'a pas de fin. Malgré soi l'on se souvient d'un célèbre commandement de Léon Tolstoï : « Ne t'oppose pas au mal. »

Nous devons, d'autre part, reconnaître que les peuples non russes dont le nombre était considérable dans l'Empire et qui est encore malheureusement très important dans l'Union, se sont montrés *beaucoup mieux préparés*. Le bolchevisme n'a pu triompher chez aucun de ces peuples, au contraire, la plupart a tiré parti de la révolution pour se constituer en Etats démocratiques indépendants. Il est vrai que certains d'entre eux sont retom-

bés sous la botte de Moscou et conséquemment le bolchevisme est venu chez eux de l'extérieur, mais on ne saurait se représenter, disons même qu'il serait invraisemblable que ce régime pût s'y maintenir avec des forces intérieures, autrement dit sans une aide extérieure.

C'est en cela que consiste la tragédie des peuples non russes. Nous ne parlons pas de l'antagonisme coutumier, du chauvinisme. Les peuples non russes ne menacent nullement ni le peuple russe ni son immense territoire ethnographique. Il est clair que le peuple russe se libérera tôt ou tard, d'une manière ou d'une autre de la tyrannie bolchéviste et son avenir paraît assuré. La supériorité du nombre le favorise aussi. En dépit des carnages et des millions d'êtres morts de famine, son nombre ne diminue pas, disons mieux, il augmente en rapport avec la bonne moisson.

Il en est tout autrement chez les peuples non russes. Prenons comme exemple les petits peuples du Caucase. Le peuple russe en une seule année de famine a perdu jusqu'à deux fois plus de monde que la totalité de chacun de ces peuples. Si nous ajoutons les persécutions nationales, sans parler des persécutions sociales, on ne saurait se dissimuler que les bourreaux de Moscou continuent à exterminer d'une façon méthodique le meilleur des éléments d'entre ces peuples; de plus la décadence nationale, la destruction du foyer, la corruption de la nouvelle génération, et pour tout dire une dégénérescence générale menacent tous les peuples non russes.

Comme on le voit, la libération du joug moscovite est une question de vie ou de mort pour ces peuples. Ainsi aux aspirations légitimes et naturelles de ces peuples vers l'indépendance s'ajoute un autre facteur: c'est la libération des terribles conséquences du bolchévisme.

Il faut reconnaître bien franchement que nous n'avons pas suffisamment connu le peuple russe, que nous avons surtout ignoré jusqu'à quel point pouvait aller sa patience. C'est peut-être là une bonne qualité, direz-vous. Nous l'avons déjà signalé au début: « Il s'agit d'épuiser l'ennemi »; toutefois, cette bonne qualité fait défaut chez les peuples non russes et c'est pourquoi ils peuvent succomber s'ils ne se sauvent pas à temps.

Convenons que le jour où les peuples russes et non russes se trouveront chacun dans leurs frontières nationales, leurs rapports deviendront plus normaux et partant bien meilleurs. Convenons également que le jour où les peuples russe et non russes se tendront mutuellement une main amicale au sein de la Société des Nations pour concourir avec les autres peuples libres à servir l'idéal humain, n'est pas une légende.



33 470

A propos du droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes

Le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui a été proclamé par les hommes d'Etat les plus représentatifs à la suite de la Grande Guerre est loin d'avoir été intégralement mis en œuvre. Sans doute sur la nouvelle carte d'Europe, la plupart des Etats nés de la décomposition des trois grands Empires allemand, austro-hongrois et russe, ont une base ethnique dominante, et l'on a cherché à satisfaire dans d'assez larges limites les vœux des populations. Mais dans bien des cas, ces vœux ont été sacrifiés soit à des considérations d'ordre politique, soit à la nécessité où l'on se trouvait de créer des Etats viables. Peut-être n'y a-t-on pas toujours réussi, mais c'était d'ordinaire le but poursuivi. Le Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui logiquement doit aller jusqu'au droit de sécession, paraît, en effet, dans certains cas, en opposition avec le droit des Etats de vivre en sécurité et de prospérer économiquement. On peut légitimement se demander si une fraction de population peut avoir le droit de se détacher d'une collectivité étatique lorsque cette sécession met en péril l'existence de cette collectivité. En ce cas, en effet, le droit d'une minorité peut aboutir à sacrifier le droit d'une majorité qui, elle aussi, constitue un peuple et doit pouvoir disposer de soi.

Cette apparente opposition entre le droit des Etats et le Droit des peuples doit être résolue, si l'on veut construire juridiquement ce dernier. Nous verrons que ce n'est pas impossible et que la perfection du Droit international doit aboutir à consacrer le droit des peuples. Mais comme jusqu'ici aucune définition précise n'a été donnée ni de ce qu'est un peuple, ni de ce que peut être son droit de disposition, ni des procédés par lesquels il peut les mettre en jeu, l'arbitraire n'a cessé de régner dans les interprétations et les décisions des Puissances.

Un premier point nous paraît pouvoir être mis en lumière. Le Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes constitue en Droit international le pendant exact de ce qu'est la liberté politique en Droit interne. C'est le principe démocratique vu sous ses deux faces. Le principe démocratique consiste essentiellement en ce que les hommes sont égaux entre eux et que par conséquent nul homme, nul groupe d'hommes, ne possède un droit subjectif de commander à un autre homme ou à un autre groupe d'hommes. Les gouvernants n'ont donc aucun droit propre à gouverner. Ils ne peuvent le faire que s'ils en sont chargés par les gouvernés qui leur confient la gestion de leurs intérêts, et cela dans les limites de la compétence qui leur est reconnue par la loi constitutionnelle. En Droit interne, cette notion se traduit par l'élection libre et le contrôle constant des gouvernés sur les gouvernants. En Droit international, le même principe doit aboutir à cette conséquence qu'aucun peuple ne saurait être soumis à un Gouvernement étranger par la force puisqu'il ne doit y avoir que des Gouvernements librement choisis et contrôlés. Cela prohibe d'une façon absolue l'annexion

violente, et même l'annexion pacifique si la population annexée n'est pas consentante. Cela prohibe également l'intervention d'un Etat dans la liberté gouvernementale d'un autre Etat, à moins qu'il n'agisse au nom de la communauté internationale pour sanctionner des principes obligatoires du Droit des gens.

Ces conséquences paraissent bien avoir été acceptées, au moins implicitement, par le Pacte de la Société des Nations.

Le Pacte, en effet, dans son article premier considère comme une condition essentielle, pour faire partie de la Société des Nations qu'un Etat ou une collectivité politique (Dominions anglais) se gouvernent librement. Il est vrai qu'en pratique il existe d'assez nombreux membres de la Société des Nations qui ne remplissent pas cette condition, par exemple certains petits Etats de l'Amérique centrale qui subissent une véritable tutelle politico-financière des Etats-Unis. Mais enfin, en principe, lorsqu'une candidature est déposée au Secrétariat de la Société des Nations, l'Assemblée examine, par les soins de sa Commission compétente, avant de se prononcer sur l'admission, le point de savoir si la collectivité étatique dont il s'agit observe le principe démocratique au moins dans son organisation interne. C'est même pour cela que certains auteurs ont soutenu que la Russie des Soviets, à supposer qu'elle le voulût, ne saurait être admise dans la Société tant qu'elle sera sous le régime dictatorial du prolétariat. La Société des Nations ne doit être, dans la conception originaire du Pacte qu'une association de peuples libres.

D'autre part, l'article 10 du Pacte fait un devoir primordial à tous ses membres de se prêter un mutuel appui contre toute agression et de ne tolérer ni main-mise par la force, sur tout ou partie du territoire, ni assujettissement d'un Gouvernement à la tutelle d'un autre. On est d'accord pour considérer qu'en conséquence de cet article 10, même lorsqu'il s'agit d'une guerre licite, ou légale, dans les cas où le Pacte l'autorise, cette guerre ne peut jamais aller jusqu'à permettre au vainqueur de procéder à une annexion ou d'établir un protectorat. La garantie de l'article 10 ne cesse en ce cas que lorsque le vaincu a été rétabli dans l'intégralité de ses droits territoriaux et gouvernementaux. Cette doctrine est poussée si loin que le fameux Protocole de Genève de 1924, même lorsqu'il organise des sanctions collectives contre l'agresseur, n'admet pas que ces sanctions puissent prendre la forme d'une privation de territoires (ni même, à notre avis, de la privation du droit pour la population de choisir ses gouvernants). Telles sont les applications extrêmes du principe de l'organisation démocratique de la communauté internationale.

Mais il faut se demander maintenant ce qu'on doit entendre par un peuple et par le droit de libre disposition.

Un peuple, croyons-nous, cela ne signifie pas nécessairement une Nation. La plupart du temps, il est vrai, c'est sur la base nationale que se réalise le phénomène de solidarité collective qui donne à un groupe humain la volonté de former une entité sociale et de s'organiser politiquement. Là où il y a communauté de race, de langage, de civilisation, de religion, de coutumes juridiques et sociales, il existe des affinités particulières qui unissent, parfois invinciblement les familles et les individus. Mais il se peut qu'une même nationalité, par suite de son habitat géographique divisé, par

suite d'habitudes ancestrales qui la soudent à une autre, en tout ou partie, par suite d'intérêts économiques qui l'obligent à fusionner avec des Nations voisines, ne veuille pas ou ne puisse pas constituer une unité sociale. Il se peut, à l'inverse, que des groupes humains appartenant à des nationalités, à des races, à des langues, à des religions très différentes, éprouvent au contraire, invinciblement, le besoin de s'unir entre eux, et se sentent économiquement, ou moralement, ou politiquement, dans un état de solidarité tel qu'ils veuillent constituer une Société politique. Tel est, par exemple, le cas de la Suisse.

Nous dirons donc que le Droit des peuples exige en principe que toute collectivité humaine dans laquelle se réalise ce qu'on appelle « le vouloir vivre collectif », c'est-à-dire le sentiment de la solidarité sociale, puisse : soit constituer une entité politique autonome, soit se séparer d'une collectivité politique avec laquelle elle ne se sent plus solidaire ; soit s'agréger à une autre collectivité politique vers laquelle la pousse irrésistiblement un ensemble d'affinités. Dans tous ces cas, en effet, le droit de libre disposition aboutit, soit à se donner des Gouvernants particuliers, soit à répudier des Gouvernants dont on ne veut plus, soit à confier ses intérêts à des gouvernants dans lesquels on a confiance.

Toute collectivité politique, quelle que soit son importance, sa forme et sa contexture, constitue à cet effet un peuple au sens large du mot et doit pouvoir disposer de soi de l'une des trois façons qui viennent d'être précisées.

Mais quels seront les conditions et les moyens d'exercice de ce droit des collectivités qui, si on le considérait comme absolu et illimité, aboutirait vraisemblablement à une anarchie et à une mobilité constantes dans l'organisation de la Société internationale? C'est ce que nous verrons dans un prochain article.

(A suivre.)

Georges SCELLE.

Le Pétrole du Caucase

I. — *La place du Caucase parmi les pays producteurs du pétrole.*

Quoique d'origine postérieure à l'industrie américaine, la production pétrolifère du Caucase avait atteint, au cours de la décade 1890-1900, le niveau de celle des États-Unis. De 1898 à 1901, le Caucase prend, sous le rapport du rendement, la première place parmi les pays producteurs du monde entier. En 1901, la production caucasienne constituait, à elle seule, 50,6 % de la production mondiale. Le Caucase produisait alors 11,5 millions de tonnes de pétrole. A partir de cette même année, et jusqu'en 1904, la production fléchit peu à peu, pour se relever en 1905. Mais la première révolution russe de 1905-1907 lui porta un rude coup, et depuis elle n'a jamais pu retrouver son ancienne importance. La guerre mondiale, la der-

nière révolution de 1917, les guerres civiles russes et les invasions des armées blanches et rouges dans les territoires des Républiques indépendantes du Caucase, consommèrent la ruine des exploitations pétrolifères.

Le tableau suivant fera connaître l'état de la production caucasienne au cours de la décade 1911-1920 (en millions de tonnes) :

1911.....	9,1	1916.....	9,7
1912.....	9,2	1917.....	8,6
1913.....	9,1	1918.....	3,6
1914.....	9,0	1919.....	4,4
1915.....	9,2	1920.....	3,5

Pendant que la production caucasienne restait stationnaire ou diminuait, celle des Etats-Unis se développait, par contre, d'une manière continue et intensive. Elle était déjà de plus 20 millions de tonnes en 1911, de plus de 40 millions en 1916; elle dépassa 50 millions en 1918 et 60 millions en 1920. Les Etats-Unis ont pu réaliser ainsi, au cours d'une dizaine d'années, une augmentation de 100 % de leur production en pétrole.

Cependant, il existe deux exemples plus frappants d'une rapidité prodigieuse dans le développement de la production du pétrole, inconnue jusqu'à présent dans l'histoire de cette industrie; ceux du Mexique et de la Perse.

Le Mexique, qui produisait en 1911 moins de 2 millions de tonnes de pétrole, est monté successivement :

En 1913 à.....	3,6 millions de tonnes		
1916 à.....	5,6	—	—
1918 à.....	9,0	—	—
1919 à.....	12,2	—	—
1920 à.....	23,0	—	—

Ce pays a, par conséquent, décuplé sa production dans l'espace de sept années.

Quant à la Perse, qui avait commencé il y a à peine une douzaine d'années l'exploitation de ses gisements, elle est arrivée à produire 4,5 millions de tonnes en 1924. Ce rendement est susceptible d'être porté, au premier moment, à 10 millions. Seule, l'insuffisance de moyens de transports empêche de pousser trop vite l'exploitation jusqu'à la limite des possibilités.

Le Caucase est tombé depuis 1918, au point de vue de la production du pétrole, à la troisième place parmi les pays producteurs : après les Etats-Unis et le Mexique. Immédiatement après vient la Perse, puis ce sont les Indes Néerlandaises, la Roumanie, l'Inde, le Pérou, la Pologne, etc.

Voici les chiffres de la production en pétrole des principaux pays au cours de l'année 1924 (en millions de barils) :

Etats-Unis	718
Mexique	145
Caucase	49
Perse	30

Le fléchissement de la production du pétrole au Caucase devient plus évident encore dès que nous donnons le chiffre total de la production mon-

diale, qui croît sans cesse. Après avoir atteint, au début du xx^e siècle, plus de la moitié de celle-ci, elle est tombée, en effet, graduellement à 15 % en 1916 et à moins de 5 % en 1924.

La lenteur du développement de la production du pétrole au Caucase avant la guerre; la baisse sensible de cette production après la révolution russe; le fait que ce pays se laissa devancer par d'autres centres producteurs, s'expliquent plutôt par des raisons d'ordre politique et social que par des facteurs naturels, c'est-à-dire par l'infériorité de la richesse des gisements.

Ce dépérissement est dû surtout aux événements politiques, aux chômages des ouvriers, aux luttes armées, à la diminution des forages, au manque de matériel d'exploitation, à l'insuffisance des capitaux, à l'insécurité et à une foule d'autres causes, indépendantes toujours du rendement du sous-sol.

Toutes les régions pétrolifères du Caucase durent subir les néfastes conséquences des luttes politiques entre les partis et les peuples pendant les années 1917-1920, et tout particulièrement les exploitations de Grozny, au Caucase du Nord.

Celles-ci furent complètement brûlées en 1917, au cours des luttes des Tchétchènes (peuple circassien) contre les bolchevistes russes à cette même époque, ainsi que l'année suivante, Bakou devint le théâtre de sanglantes luttes de races (Azerbaïdjanis contre Arméniens, et Russes contre Azerbaïdjanis).

Enfin, après l'occupation définitive du Caucase, en 1919-1920, par les forces armées bolcheviques, toute l'industrie pétrolifère fut « nationalisée » et à partir de ce moment, aucune société, aucun propriétaire ne fut autorisé à continuer l'exploitation de ses concessions. Les capitalistes, les ingénieurs et les techniciens étrangers, aussi bien que les indigènes, durent quitter le pays, ruinés et traqués par la nouvelle administration et la législation communiste.

Depuis cette époque, et malgré tous les efforts déployés par les diplomates de Moscou, malgré les plus séduisantes promesses de concessions, aucun groupe financier étranger ne s'est décidé à engager de nouveau ses capitaux au Caucase. On entame bien, de temps en temps, des pourparlers afin d'amener Moscou à reconnaître, sans restriction, les droits anciennement acquis, sans résultat aucun, car les bolcheviks tiennent fort à leurs principes.

En attendant, les Soviets s'emploient de leur mieux à réparer les dommages et les ruines, à rétablir les anciennes exploitations. Mais les moyens financiers leur faisant défaut, ils n'y arrivent que très péniblement.

Cependant, l'industrie du pétrole du Caucase est, parmi les autres industries nationalisées par les Soviets, la plus florissante, et cela assurément pour cette raison unique que l'exploitation du pétrole, là où elle existe déjà, présente, au point de vue technique, le plus de facilités.

II. — *Les causes de la décadence de la production du pétrole au Caucase.*

Le Caucase possède de nombreux gisements pétrolifères, dont une partie seulement est exploitée industriellement. Les plus renommés sont les champs d'Apcheron (Bakou) et de Grozny, ces deux groupes étant devenus,

depuis plusieurs dizaines d'années, des centres importants de production. Quant aux autres régions pétrolifères, elles ne sont généralement connues que des spécialistes en la matière. Pourtant elles constituent de riches réserves de pétrole. Elles seront certainement appelées peu à peu, soit à remplacer les champs épuisés, soit à concourir à l'augmentation de la production actuelle.

Mais cela ne veut nullement dire que les gisements exploités depuis quelques dizaines d'années ne soient susceptibles de donner un plus grand rendement qu'aujourd'hui. Bien au contraire : les régions de Bakou et de Grozny sont loin d'être taries. Quoique d'origine plus ou moins ancienne, les sources de ces deux champs permettent, d'après les données de récentes études géologiques, d'envisager pour elles un nouvel essor. On n'a, pour obtenir ce résultat, qu'à augmenter le nombre des puits ou qu'à approfondir ceux déjà existants.

Ces études ont démontré, d'une manière nette et précise, que la région de Bakou, c'est-à-dire la plus longtemps exploitée entre toutes, recèle encore, tant en profondeur qu'en étendue, des richesses pétrolifères considérables.

En ce qui concerne le groupe des champs de Grozny, ceux-ci ne sont qu'au début de leur utilisation.

En même temps, et en dehors de ces deux régions, il existe au Caucase d'énormes étendues de terrains où la présence du pétrole est suffisamment constatée et même prouvée, et qui n'attendent, pour leur mise en valeur, qu'une prospection industrielle méthodique.

Les recherches des géologues les plus compétents permettent donc d'affirmer que le Caucase est compté aujourd'hui parmi les pays les plus riches en gisements pétrolifères.

La stagnation et l'arrêt même de la production du Caucase ne sont, par conséquent, dus ni à l'épuisement des terrains exploités, ni au manque de nouveaux terrains pétrolifères.

Les causes qui ont influé si défavorablement sur l'industrie du pétrole dans le Caucase peuvent être ramenées à plusieurs catégories.

Nous allons étudier brièvement les principaux de ces facteurs ; à défaut de cette étude on n'arriverait jamais à apprécier au juste la valeur réelle des richesses pétrolifères de ce pays.

Après avoir passé en revue les causes qui ont empêché l'essor normal de la production du pétrole au Caucase, nous reviendrons à un court examen des réserves en pétrole de chacun des gisements.

Depuis ses origines, en 1871 et 1905, l'industrie du pétrole s'est développée rapidement. La production s'est concentrée à cette époque presque exclusivement à Bakou. Grozny n'entra en exploitation qu'en 1897, pour atteindre pendant la période de 1900 à 1904 une moyenne de 27 millions de pouds.

En 1905 et 1906 la première révolution russe causa de graves désordres dans la région de Bakou. Le mouvement socialiste se trouva compliqué par la guerre civile entre les Azerbaïdjanais et les Arméniens, provoquée intentionnellement par les agents de police russe, qui espéraient noyer dans la lutte des races la révolution sociale.

Le gouvernement russe a su, par ce moyen criminel, étouffer la révolution. Mais ce résultat ne fut atteint qu'au prix de la ruine de l'industrie du pétrole dans la région.

Une commission spéciale, convoquée à cette époque, en vue d'étudier

les mesures propres à relever l'industrie pétrolifère de Bakou par M. Kokowtsoff, alors ministre des Finances, a ainsi défini les dégâts : environ trois cinquièmes des installations sont en ruines et toute activité est arrêtée; on a dû d'ailleurs suspendre provisoirement le travail dans les deux autres cinquièmes des exploitations.

On évaluait en même temps à 40 millions de roubles les frais de remise en état de l'industrie. D'après une statistique dressée par le ministère des Finances russe, il ne restait à Balakhany (un des champs pétrolifères de la région de Bakou) que 32 % des derricks en fonction, 33 % à Sabountchy, 55 % à Romany et 40 % à Bibi-Eibat.

De 1907 jusqu'à la deuxième et dernière révolution russe, la production reprend lentement, grâce aux nouveaux capitaux étrangers qui viennent s'engager peu à peu dans les nouvelles régions, surtout à Grozny (Caucase du Nord).

Pendant cette période, des recherches et des prospections sont effectuées sur une très grande échelle, et on parvient à découvrir dans tout le Caucase de nombreux gisements.

Mais surviennent le bolchevisme et la guerre entre les Russes et les peuples Caucasiens pour l'indépendance du pays; l'industrie du pétrole, tant à Bakou qu'à Grozny, subit de nouveau toute une série de perturbations.

Ainsi, la première et la plus importante des causes de l'état précaire de l'industrie pétrolifère du Caucase peut-elle être cherchée dans les vices et les défauts manifestes des deux régimes politiques et sociaux russes, l'ancien et l'actuel.

Une autre cause, cette fois d'ordre législatif et économique, concourrait dans une grande mesure au ralentissement du développement de l'industrie du pétrole au Caucase. C'était, tout d'abord, la législation spéciale à laquelle a été soumis le régime foncier des terrains pétrolifères. Cette législation tendait, en premier lieu, à faciliter la mainmise de l'Etat russe sur la plupart des gisements par voie d'expropriation.

Si cette mesure n'était que fort difficilement applicable aux terres appartenant à des particuliers, les propriétés des communes, surtout des communes allogènes devenaient par contre, et le plus souvent, la proie de cette politique révoltante de l'empire russe qui consistait à « étatiser » les biens d'autrui.

La première expropriation de ce genre a eu lieu dans la région de Bakou. Sous prétexte que les terres appartenant aux paysans azerbaïdjanais ne se prêteraient pas à l'exploitation agricole, le Conseil de l'empire russe décida, en 1900, de faire émigrer dans d'autres régions les habitants de toutes les communes musulmanes; presque ille d'Apchéron (région pétrolifère de Bakou). Les terres abandonnées par ces communes furent enregistrées comme domaniales et constitueront un fonds de réserve d'Etat de terres pétrolifères.

De même, au Caucase du Nord, dans la région de Grozny (Nowo-Grozny), l'Etat russe a essayé d'appliquer le même procédé aux propriétés foncières des communes tchéchènes (peuple circassien) dès qu'il fut établi que les terres leur appartenant étaient pétrolifères.

Il existait même, avant et pendant la guerre, une tendance à déclarer tout le territoire habité par les différents peuples circassiens du Caucase du Nord, comme appartenant à l'Etat et de ne laisser à ces peuples que des droits de jouissance temporaire.

Une tout autre politique fut adoptée à l'égard de communes russes (cosaques) auxquelles on reconnaissait intégralement les droits de propriété sur les terres qu'elles occupaient et qui constituaient jadis, elle aussi, le patrimoine des peuples circassiens.

Les conséquences naturelles de cette façon d'agir furent que les communes lésées dans leurs droits combattaient par tous les moyens en leur pouvoir : révoltes, plaintes en justice, etc., les violences et les spoliations dont elles étaient victimes de la part de l'Etat. Cela rendait difficile l'engagement de capitaux nationaux ou étrangers, dans la mise en valeur des terrains pétrolifères en litige.

C'est précisément cette politique de l'ancien gouvernement russe, pratiquée plus tard aussi par le général Denikine, qui fut le mobile le plus puissant qui poussa les Tchétchènes à anéantir en 1917-1918 tout l'outillage industriel des gisements de Nowo-Grozny.

Une fois engagés dans cette lutte pour la possession du pétrole, les peuples caucasiens sont décidés à réclamer et à défendre leurs droits incontestables sur leur sol natal.

La politique russe qui s'est inspirée de la formule brutale : « faire profiter des richesses pétrolifères du Caucase plutôt les moujiks de Smolensk ou de Kalouga que les indigènes et les Asiatiques du Caucase », constituera, dans l'avenir tout comme dans le passé, une entrave des plus sérieuses au développement normal de l'industrie caucasienne du pétrole. Seule, la garantie absolue que les profits à tirer des concessions de gisements pétrolifères du Caucase reviendront aux véritables propriétaires des terrains peut permettre son essor normal.

En ce qui concerne la législation minière de l'ancien Empire russe, elle tendait à n'obtenir qu'un progrès lent et gradué, endiguant en même temps l'augmentation subite des superficies pétrolifères soumises à la prospection et à l'exploitation.

L'Etat se trouvait donc à même de réglementer toute la production du pétrole selon ses désirs; de provoquer l'extension ou la réduction de la surface des terrains exploités, en influant de la sorte sur le volume et la quantité du pétrole extrait et, partant, sur l'établissement du prix de ce combustible.

Grâce à cette politique, les industriels furent amenés, surtout pendant la douzaine d'année qui précéda la grande guerre, à chercher à augmenter la production du pétrole en forant plus profondément les puits, ce qui élevait naturellement le prix de revient.

Tandis que le développement de l'industrie nord-américaine, comme celle du Mexique, n'était dû qu'à la mise en exploitation de nouveaux gisements, l'industrie pétrolifère du Caucase se développait, pour ainsi dire, en profondeur et non pas en étendue.

Depuis l'avènement au pouvoir des bolcheviks, la législation concernant l'industrie pétrolifère ne diffère de celle de l'ancien régime qu'en ce que, fidèles aux conceptions communistes, les nouveaux maîtres venaient appliquer intégralement, à toutes les catégories de propriétés, le principe de nationalisation, non seulement des droits sur les richesses du sous-sol, mais encore de l'exploitation et du commerce du pétrole et de ses dérivés.

Cette fois, parmi les expropriés il se trouva, non seulement les anciens propriétaires des gisements, mais aussi des capitalistes, des industriels et des commerçants, aussi bien nationaux qu'étrangers.

Tout le monde comprendra bien que cette législation — si l'on peut nommer ainsi l'acte par lequel on dépouilla de leurs droits et de leurs biens les personnes et les sociétés ayant engagé leur travail et leurs capitaux dans l'industrie du pétrole du Caucase — n'est point faite pour favoriser, de quelque manière que ce soit, le développement de cette même industrie.

III. — *Les capitaux étrangers dans l'industrie du pétrole du Caucase.*

Les capitaux étrangers ont joué un rôle important dans le développement de l'industrie du pétrole au Caucase.

M. Nobel, un Suédois, d'abord fabricant d'armes et fondateur de la puissante société « Nobel frères », fut un des premiers étrangers qui engagèrent leurs capitaux à Bakou. Quelques années après, son exemple fut suivi par des Français qui créèrent, en 1886, avec le concours de la maison Rothschild, la « Société Caspienne-Mer Noire ».

Les Allemands, les Belges et quelques entreprises américaines intervinrent également peu de temps après.

Bien que les Anglais ne soient venus au Caucase que vers la fin du xix^e siècle, ils surent, par contre, donner à leurs intérêts dans l'industrie du pétrole du Caucase un tel essor qu'ils finirent bientôt par y acquérir une prépondérance incontestable. Ils rachetèrent un grand nombre d'exploitations appartenant aux capitalistes indigènes : russes, azerbaïdjanis et arméniens. Ils éliminèrent peu à peu les capitalistes français, en se rendant acquéreurs des parts françaises dans diverses sociétés (Société Caspienne-Mer Noire).

En 1898 furent fondées trois premières sociétés anglaises :

1° The « Schibaeff Petroleum C° », au capital de 7.500.000 roubles, qui acquit la totalité des actions de la Société Schibaeff (d'origine arménienne); 2° « The Russian Petroleum C° », au capital de 12.000.000 roubles, qui acquit l'entreprise Taguieff (Azerbaïdjanien et musulman); 3° « The Baku Russian C° », au capital de 14.000.000 roubles, qui acquit les entreprises Arafeloff et Boudavoff (Arméniens).

Pendant les cinq années suivantes, les capitaux anglais continuent à jouer un rôle de plus en plus considérable dans le développement de l'industrie du pétrole au Caucase.

En 1903, les capitaux engagés dans cette industrie se répartissaient comme suit :

Capitaux indigènes	80.370.000 roubles
Capitaux français	17.810.000 roubles
Capitaux anglais	85.720.000 roubles
Total	183.900.000 roubles

Toutes les entreprises à capitaux anglais sont sous le contrôle de la Shell-Royal Dutch. En raison des événements politiques de 1904-1905, une accalmie s'était produite alors.

Mais dès 1909, les Anglais reprennent leurs efforts pour l'accaparement du pétrole du Caucase. Le total des capitaux anglais engagés de 1910 à 1914

dans l'industrie pétrolifère caucasienne (à Bakou et à Grozny) atteignit 15.680.000 livres sterling.

En 1912 fut fondé, à Londres, un trust financier, la « Russian General Oil Corporation », au capital de 2.500.000 livres sterling. Ce trust avait sous son contrôle, dès 1914, la production de 120 millions de pouds environ, et son capital atteignait au début de 1916 : 121,4 millions de roubles.

En 1915, le même trust cherchait à racheter les actions de la Société « Nobel Frères », qui contrôlait elle-même un groupe de Sociétés dont le capital total s'élevait, en 1916, à 39,3 millions de roubles et la production totale (en 1914) à 75,6 millions de pouds.

Les entreprises qui furent rachetées les premières par la « Russian Oil » étaient les suivantes : « Mantacheff », « Lianosoff », et la « Société Russe du Naphte ».

Une autre grande firme anglaise, la « Shell », qui est étroitement liée avec la « Royale Dutch », forma un autre groupe analogue, qui contrôlait à son tour, avant la grande guerre, une production de plus de 90 millions de pouds et dont le capital social s'élevait à 51,5 millions de roubles.

Deux autres organisations analogues furent créées, à la même époque, à Londres : l'« Oil Fields Finance Corporation », au capital de 4 millions de livres sterling, avec une production de 17 millions de pouds, et le « Cheleken Concern », au capital de 2 millions de livres sterling.

Le tableau suivant montre la part des trusts anglais dans la production du pétrole du Caucase en 1914 :

	Production en millions de pouds	Pourcentage par rapport à la production totale
Russian Oil	120,6	21,9 %
Shell	92,3	16,8 %
Oil Fields	17,0	3,1 %
Cheleken Concern.....	4,5	0,7 %
	234,4	42,5 %
Groupe Nobel	75,6	13,7 %
Entreprises diverses.....	238,0	43,3 %
Total général	550,0	100 %

Ainsi, 42,5 % de la production totale du pétrole au Caucase se trouvaient, avant la guerre, entre les mains de Sociétés anglaises.

Quant aux capitaux *nominaux* engagés dans l'industrie du pétrole du Caucase, leur montant total s'élevait, avant la dernière révolution russe, à environ un milliard de roubles, dont près de 580 millions revenaient à des Sociétés russes et le reste (44 millions de livres sterling) à des Sociétés britanniques.

Par contre, d'après les données bolcheviques, la participation des capitaux étrangers à l'industrie pétrolifère était évaluée, au moment de sa nationalisation, à 257,9 millions de roubles seulement, dont 67 % appartenaient aux firmes anglaises, 19,9 % aux firmes françaises, 5,5 % aux firmes allemandes, 4,1 % aux firmes hollandaises, 2,9 % aux firmes belges, 0,5 % aux firmes américaines et 0,1 % aux firmes naphtifères danoises.

La grande guerre empêcha de mettre à exécution le vaste programme

élaboré par les groupes anglais en vue de se rendre maîtres de la totalité de l'industrie pétrolière caucasienne.

Quand elle fut terminée, survint l'avènement au pouvoir des bolcheviks, qui mit une nouvelle entrave aux visées anglaises.

IV. — *Les gisements pétrolifères du Caucase et leurs richesses.*

On peut diviser les gisements pétrolifères du Caucase en quatre groupes : 1° les champs se trouvant actuellement en exploitation industrielle; 2° les terrains non exploités encore, mais prospectés au moyen de forages industriels, et les terrains situés dans le voisinage immédiat de ceux qui sont exploités; 3° les terrains étant suffisamment étudiés géologiquement et se prêtant parfaitement aux travaux de prospection, et enfin 4° les régions peu ou non étudiées géologiquement, mais qui possèdent quand même de nombreuses indications témoignant de la présence du pétrole.

Pour ne pas trop compliquer cette étude, qui doit forcément être sommaire, nous réunirons toutes ces catégories de gisements en deux groupes : 1° les régions principales, qui comprendront les champs déjà en exploitation; 2° les régions secondaires, où l'exploitation industrielle régulière n'a pas encore commencé.

Les régions principales sont au nombre de deux : 1° la région de Bakou; 2° celle de Grozny.

La région de Bakou, située dans le Caucase du Sud, sur le territoire de la République d'Azerbaïdjan, contient deux champs pétrolifères : 1° le champ de Bakou proprement dit (la presqu'île d'Apchéron) située à l'extrémité orientale de la chaîne caucasique et quelques îles se trouvant à proximité dont le principal est l'île Sainte; 2° les nombreux gisements situés dans la partie occidentale du district de Bakou.

La région de Bakou, universellement connue, constitue depuis longtemps le principal champ d'exploitation du Caucase. Elle se subdivise en : 1° quatre anciens terrains : Balakany, Sabountchy, Romany et Bibi-Eïbat; 2° les terrains « nouveaux » : Sourakhany, Binagadi et Ile Sainte; 3° les terrains de Kala; 4° les terrains où l'exploitation se fait au moyen de puits creusés à la main : Attuchkia, Ghonbary, Khhoudalan, Masazyr, Karmakon et Fatmaï.

Les quatre « anciens » terrains, dont l'exploitation avait commencé en 1873, ont une superficie de 1.060 hectares. Ils ont produit, depuis le début jusqu'en 1921, 260 millions de tonnes de pétrole environ.

D'après les estimations des géologues, ces gisements renfermeraient encore 360 millions de tonnes environ, c'est-à-dire presque une fois et demie ce qu'ils ont produit au cours de cinquante ans.

Quant aux « nouveaux terrains », les gisements de Sourakhany et les terrains avoisinant, d'une superficie totale de 1.000 hectares, contiendraient encore 170 millions de tonnes de pétrole; ceux de Banagady comptent une surface de 650 hectares, ceux de l'île Sainte 350 hectares et ceux de Khourdalan 600 hectares.

La région de Grozny est située dans le Caucase du Nord, sur le territoire de la République du même nom. Elle est d'exploitation récente. Son développement date de quelques dizaines d'années, de 1893 surtout.

Cette région se divise en deux champs : 1° le champ « ancien »; 2° le

champ « nouveau ». Ce dernier champ ne se trouve en exploitation que depuis 1913.

L'« ancien » champ de Grozny, d'une superficie d'environ 1.800 hectares, a produit, depuis le commencement jusqu'en 1921, environ 19,6 millions de tonnes de pétrole. On évalue, d'après les récentes études géologiques de 1922, dues au savant polonais S. Czarnocki, ses réserves à 38 millions de tonnes, soit le double des quantités produites jusqu'à présent.

Le « nouveau » champ de Grozny, d'une superficie de 9.611 hectares, n'a produit jusqu'à 1917, que 1,6 millions de tonnes. Le même savant polonais estime qu'il reste en réserve encore 35 à 36 millions de tonnes de pétrole. Ainsi ce champ ne se trouve qu'au commencement de son exploitation. Le terrain qui sépare les deux champs de Grozny, d'une superficie de 7.110 hectares, est considéré aussi comme pétrolifère.

En ce qui concerne les régions secondaires, passons d'abord en revue les gisements situés sur le territoire de la République du Caucase du Nord.

La région de la chaîne de montagnes du Terek comprend avant tout les champs de Mahomet-Yourt (de Voznessensk), dont l'exploitation industrielle n date que de 1915-1916. On suppose que dans cette région le pétrole existe sur une superficie de 5.000 à 6.000 hectares.

La région de Sounja, d'une longueur totale de 120 kilomètres, n'est que peu étudiée. La présence du pétrole est supposée sur une superficie de 5.000 hectares, dans le voisinage des villages de Siernowodsk, de Sleptowskaja, Karaboulak, Samathka et de ceux de la petite Kabardie.

La région de Goudermès, d'une superficie de 2.600 hectares, n'est pas encore exploitée, quoique la présence du pétrole y soit suffisamment démontrée.

La région des Montagnes Noires se prolonge de la province de Daghestan, à travers la province de Térék, sur une longueur de 140 kilomètres. Nombreux y sont les terrains où on signale la présence du pétrole : Dylym, Miatly, etc. La superficie pétrolifère totale est estimée à 5.500 environ.

Les régions secondaires d'Azerbaïdjan comprennent : l'île Tchéléken, située dans la Caspienne; ses gisements sont exploités depuis longtemps, mais leur production est en baisse continue; les nombreux champs voisins de la presqu'île d'Apchéron, surtout ceux situés près de la station d'Adjikaboul et dans les steppes de Salyan, au sud de cette station; les gisements, connus depuis longtemps, des environs des villages de Marazy et de Matrassy, dans le district de Chemakha.

Dans les provinces de Gandja, on constate également les affleurements de pétrole à Pourt-Pourtdary, à proximité de la station de Poyli, du chemin de fer Transcaucasien et aussi près du village de Kara-Keuly, dans le district de Djévâchir, et enfin sur le territoire de Naftalany, près de la station de Guéran du même chemin de fer.

Les gisements de Géorgie comprennent toute une série de champs, situés sur les deux versants de la chaîne de Khakhétie. Cette région n'étant pas encore suffisamment étudiée, il n'y existe aucun gisement industriellement exploité, sur les deux rives de l'Iora, il y a des affleurements de pétrole dans beaucoup d'endroits; les plus connus sont ceux de Mirsaany et de Tchatma. Il y a une production peu importante dans ce dernier gisement, mais les puits n'y sont que peu profonds; il faut nommer encore les gisements de Zemo-Khadacheny, Ildokany, etc.

Enfin, dans la région de Goury, notamment sur les gisements situés

près des stations de Soupsa et Notanébi, du chemin de fer Transcaucasien, ont été entreprises, au commencement de 1914, des prospections qui ne furent pas achevées en raison de la grande guerre.

Cette courte étude des gisements pétrolifères du Caucase démontre que l'industrie n'a entamé jusqu'à présent qu'une faible partie des richesses pétrolifères de ce pays, et que ses possibilités de développement sont énormes. Nul doute que le Caucase reste toujours une des plus riches contrées du monde en réserves de pétrole.

Wassan-Ghirey DJABAGUI.

Les Pogromes en Ukraine *et le " Pogrome " de l'Ukraine* ⁽¹⁾

Un fait historique ne peut jamais être étudié sans tenir compte de l'ensemble des autres faits historiques. Ainsi le veut la méthode historique moderne que nous nous sommes efforcés d'appliquer ici. Pour comprendre l'histoire des pogromes terribles qui ont eu lieu en Ukraine, il est indispensable de considérer l'état général dans lequel se trouvait l'Ukraine durant ces événements tragiques. Il est indispensable de voir comment l'anarchie, venant du Nord, a entraîné dans son gouffre la malheureuse Ukraine. Et nous tâcherons expliquer dans cet article devant quels obstacles, quelles préoccupations, quels tourments, a été placé le gouvernement dirigé par Simon Petlura qui a eu à lutter à la fois contre les ennemis venus de l'extérieur et les instigateurs d'une anarchie de plus en plus menaçante. Nous verrons aussi que, s'il est souvent question des pogromes des Israélites en Ukraine, il pourrait être également question du pogrome de l'Ukraine tout entière (2).

Les pogromes des juifs sont abominables, certes ; et nul ne les condamne plus que nous. Mais ils ne présentent, hélas, qu'un cas particulier, un cas restreint parmi l'immense spoliation de tout un grand peuple, parmi l'assassinat inouï d'un pays de 40.000.000 d'habitants.

Comme toutes les révolutions profondes, la Révolution russe dès son commencement a fait naître certains désordres, certaines confusions anarchiques qui l'ont plus ou moins entravée. Cette anarchie ne s'est pas manifestée d'un seul coup sur tous les points de l'immense empire. La marche de la révolution elle-même n'était pas égale partout ; elle était plus lente dans les provinces éloignées du centre, c'est-à-dire de Pétrograd, de Moscou, de la Grande Russie en général. Par inertie les provinces éloignées hésitaient à ébranler tout de suite un ordre séculaire et étaient toujours

(1) Sous ce titre va bientôt paraître un livre du même auteur. Cet article n'est qu'un extrait de cet ouvrage.

(2) Le mot pogrome, qu'on a l'habitude d'appliquer spécialement aux massacres et aux pillages des juifs, est un mot russe qui signifie *brigandage, saccagement, tuerie*.

de quelques semaines et de quelques mois « en retard » en comparaison avec le centre. L'Ukraine n'approfondissait pas non plus la Révolution si vite que la Russie même. Elle restait beaucoup plus saine non seulement à cause de son éloignement du centre de la Révolution, mais spécialement parce que la Révolution en Ukraine a pris un caractère purement national et patriotique. C'était juste le contraire de ce qu'elle était en Russie où dès sa naissance, elle s'était montrée internationaliste et antipatriotique. Ce sentiment national, cet enthousiasme romantique de l'Ukraine était un excellent remède contre l'esprit de ruine, d'anarchie qui venait du Nord.

C'est ainsi que la Rada centrale, le parlement révolutionnaire de l'Ukraine, par son esprit patriotique, a pu obtenir dans tout le pays une influence sans pareille. Soutenue, conduite même par l'opinion publique générale qui lui imposa de prendre le pouvoir entre ses mains, elle organisa « le secrétariat général de l'Ukraine » (Juin 1917). Cette mesure était d'autant plus nécessaire que le gouvernement provisoire de Kerensky était dans l'impossibilité absolue de diriger un immense empire en révolte. Cependant, pour éviter la séparation immédiate d'avec la Russie (qui même au moment de la guerre paraissait irréalisable), Kiev tâchait de s'entendre avec Pétrograd et on conseillait à Kerensky d'accepter la collaboration de la Rada Centrale et du secrétariat général (1). C'était là une grande force qu'offrait l'Ukraine qui, par son esprit national, eût été l'allié le meilleur du gouvernement provisoire russe dans la lutte contre le Bolchévisme déjà très menaçant.

Mais les Ukrainiens n'étaient pas aveugles et, voyant avec inquiétude ce qui se passait en Russie, ils cherchaient déjà à s'isoler le plus possible de l'influence du Nord, de cette propagande qui s'annonçait comme un danger terrible. Au surplus, il existait sur le territoire même de l'Ukraine, sur le front Sud-Ouest et le front roumain de la grande guerre, ainsi que dans les garnisons de plusieurs villes de l'Ukraine, un autre danger non moins terrible et qui était constitué par des millions de soldats d'origine russe ou autre, presque tous étrangers à l'Ukraine (2), parfois hostiles à son égard, et d'ailleurs très accessibles aux idées bolchéviques. Simon Petlura, ministre de la guerre du premier gouvernement ukrainien, prévoyait (de même que tous les membres de ce gouvernement) l'anarchie qui résulterait de la démobilisation fatalement désordonnée de ces millions de soldats étrangers à l'Ukraine. D'autre part, il estimait que le gouvernement ukrainien ne pouvait être tenu pour responsable du maintien du front vis-à-vis de l'armée des puissances centrales que si toutes les unités de ce front étaient composées de soldats ukrainiens. Aussi Simon Petlura insistait-il auprès du gouvernement de Kerensky (la séparation complète de l'Ukraine ne se produisit que plus tard) pour que fût effectué un regroupement de toutes les forces militaires, de telle façon que les soldats ukrainiens remplaçassent les soldats russes sur le front Sud-Ouest et Roumain. Le gouvernement de Kerensky qui regardait d'un œil malveillant le mouvement

(1) Kerensky, certainement, n'a jamais suivi ces conseils.

(2) Les soldats de nationalité ukrainienne étaient disséminés dans toutes les unités de l'armée russe. Le gouvernement tsariste avait pour principe de ne pas laisser les soldats ukrainiens en Ukraine : il les envoyait dans les autres parties de l'empire.

33770

national ukrainien, s'opposa à ce regroupement (1) ; et ce fut là une des grandes causes de l'anarchie en Ukraine.

Lorsque les bolcheviks arrivèrent au pouvoir, (Octobre 1917) ils rompirent le front, comme nous l'avons dit plus haut, et provoquèrent une démobilisation qui fut telle qu'on l'avait prévue, c'est-à-dire absolument désordonnée. A cette époque, le gouvernement de la République Démocratique Ukrainienne (déjà indépendante) n'avait plus le moyen de maintenir le front. Des bandes de soldats russes, rentrant en masse dans le fond de la Russie, se ruèrent en tumulte du front Sud-Ouest et Roumain sur toute l'Ukraine, envahissant les petites villes et les bourgs, ne reconnaissant aucune autorité locale, ruinant les grands propriétaires, perpétrant des pillages et des pogromes. Il va sans dire que le gouvernement de l'Ukraine réagissait avec énergie contre les dérèglements de ces bandes. En novembre-décembre 1917, par ordre du ministre de la Guerre Petlura, les troupes ukrainiennes entourèrent toutes les hordes de soldats russes qu'ils rencontrèrent, les désarmèrent, les enfermèrent dans des wagons cadencés et les envoyèrent de l'autre côté de la frontière ukrainienne. C'est ainsi que le colonel Kapkan se saisit à Kiev même, de 40.000 soldats suspects de bolchevisme. Ajoutons qu'à cette occasion le général Tabouis, représentant de la République française, présenta au gouvernement ukrainien les félicitations les plus chaleureuses. Hélas, le nombre de ces hordes russes était énorme, et les bolcheviks eurent le temps de faire de la propagande parmi les soldats ukrainiens qui, fatigués d'une longue et pénible guerre, se laissaient séduire assez facilement par des agitateurs qui promettaient la reconnaissance de l'Ukraine indépendante, la paix extérieure et le paradis intérieur. Les soldats ukrainiens ne devinrent pas positivement des ennemis de la Rada Centrale ; mais ils prirent une attitude passive. C'était la triste conséquence de la non réussite du plan conçu par PETLURA d'isoler l'Ukraine des unités russes et bolcheviques. Il était encore possible de chasser les bandes russes, il était impossible d'empêcher la démoralisation des troupes ukrainiennes. Certes, il y avait parmi celles-ci des braves qui luttèrent stoïquement contre les envahisseurs, mais il y avait aussi, il y avait surtout des ignorants qui attendaient avec indolence « le paradis » promis par les bolcheviks.

En janvier 1918 les troupes des commandants bolchevistes Mouravieff et Krilenko envahirent pour la première fois l'Ukraine. Avec le pillage et la mort, ils apportaient une terreur sans pareille. Certains éléments locaux, les ouvriers des villes, une partie des paysans pauvres, séduits par les bolcheviks, augmentèrent encore un affreux état d'anarchie qui ne fut interrompu que par l'arrivée des Allemands, laquelle arrivée fut pourtant loin d'être heureuse pour l'Ukraine. Malgré tous les arrangements qu'il avait pris avec le gouvernement ukrainien, le quartier militaire allemand se conduisit en Ukraine comme en pays conquis. Son but principal fut d'envoyer de l'Ukraine en Allemagne tout le blé, tout le sucre, toutes les provi-

(1) Ces projets du gouvernement ukrainien étaient d'autant plus réalisables que, pendant les premiers mois de la révolution, les soldats ukrainiens dispersés, comme nous venons de le dire, dans toutes les unités russes, avaient manifesté un désir si ardent d'être groupés dans des régiments uniquement ukrainiens, que le gouvernement de Pétrograd, et spécialement le ministre de la guerre Kerensky avait dû y consentir. L'organisation de ces régiments fut dirigée par PETLURA.

sions qu'il put trouver. En outre, il s'était mis au service des grands propriétaires fonciers qui en profitèrent pour exercer des représailles contre les paysans révoltés, représailles aussi stupides et déplorables que les actes de désordre accomplis par les paysans eux-mêmes. Cette attitude du commandement allemand fut aggravée par la mauvaise politique de l'Hetman Skoropadsky ; et l'une et l'autre contribuèrent beaucoup au développement du communisme. Il ne faut pas oublier que la propagande bolchevique ne reculait devant aucun mensonge pour s'attirer les sympathies des masses incultes. La devise bolchevique était : « Pillez les pilleurs » (c'est-à-dire les bourgeois). Chaque décision maladroite du gouvernement de Skoropadsky, chaque agissement grossier des Allemands étaient utilisés par les bolchevistes avec une habilité incomparable.

On sait qu'en décembre 1918 le gouvernement du Directoire renversa l'Hetman Shoropadsky. Le Directoire entra solennellement à Kiev ; mais il ne réussit pas à s'y maintenir longtemps. La guerre avec la Russie des Soviets recommença, et ce fut la période la plus dévastatrice de cette guerre. La ruine vraie, la ruine profonde de la riche Ukraine se consommait. Les malheurs, l'agonie de toute la population de ce pays furent atroces, plus atroces qu'on ne l'imagine, plus atroce que l'opinion universelle ne le sait. Celle-ci ne connaît guère que les souffrances d'une partie des habitants de l'Ukraine et, en particulier, de la minorité israélite. Si l'on parle beaucoup des pogromes en Ukraine, c'est aux israélites ukrainiens et internationaux qu'on le doit. Sous le rapport de la solidarité, de la tenacité, de l'esprit de race et sous d'autres rapports encore, bien des peuples ont beaucoup à apprendre des Juifs. Ceux-ci ont une force de propagande, une faculté de résistance inouïes. On nous a affirmé que, lorsque fut discuté à Genève la question de la Palestine, le télégraphe fonctionna trois jours durant sans relâche ; les israélites du monde entier télégraphiaient pour soutenir la cause juive ! Voilà de quoi nous confondre, nous, Ukrainiens. Nous sommes trop slaves ; nous sommes trop jeunes peut-être et nous n'avons eu ni assez d'argent ni assez d'énergie pour faire connaître à l'univers entier les épouvantables ravages qu'a apportés chez nous l'invasion bolchevique. C'est extrêmement regrettable. C'est d'autant plus regrettable que le monde a aujourd'hui l'impression qu'un peuple sans doute barbare, qui s'appelle le peuple ukrainien, a voulu par des progroms anéantir, Dieu sait pourquoi, un autre peuple qui habite son territoire. Or, jamais impression ne fut plus fausse que celle-là.

Répetons-le, insistons de toutes nos forces : le peuple ukrainien est lui-même une grande victime. Innombrables sont les souffrances que nous avons éprouvées pendant l'invasion et la domination bolcheviste, pendant l'offensive et la retraite, sous le sabre de tous les envahisseurs de notre sol, grands et petits. Qui n'a pas pillé l'Ukraine ? Qui ne l'a pas ensanglantée ?

Les bolchevistes, eux, l'ont opprimée, tourmentée, dévastée d'une façon féroce, permanente et systématique. Qui n'a entendu parler de la dernière famine russe ? L'Ukraine possédait, dans la plupart de ses provinces, suffisamment de blé pour nourrir ses provinces du sud qui avaient eu une très mauvaise récolte. Les bolcheviks, malgré l'existence du soi-disant « gouvernement soviétique ukrainien » de Kharkov, raflèrent le blé et l'expédièrent dans le nord de la Russie. Les Ukrainiens du Sud moururent en masse : ils moururent par centaines de mille, sinon par millions. Et

pendant ce temps-là Pétrograd et Moscou envoyaient en Ukraine des foules de paysans de Russie pour qu'ils achevassent de manger sur place le pain qui restait encore aux Ukrainiens des provinces fertiles.

Et la lutte contre les insurgés en Ukraine? La célèbre Tcheka a travaillé chez nous avec un zèle ininterrompu. Elle était toujours couverte du sang des patriotes ukrainiens morts dans des tortures incroyables. C'est par myriades que nos intellectuels, nos paysans, nos ouvriers mêmes ont été massacrés après avoir été détroussés par les hordes rouges. Cependant, les épidémies complétaient la besogne des assassins. Les annales de la Croix-Rouge internationale conservent des rapports circonstanciés sur la situation sanitaire en Ukraine. On nous disait en 1920, à Genève, que « L'Ukraine a été un pays plus éprouvé que n'importe quel autre ».

Connaît-on les agissements du fameux diplomate RAKOVSKY qui, Bulgare d'origine, ancien citoyen roumain, révolutionnaire russe, avait projeté à un moment donné de devenir le chef de l'Ukraine soviétique?

A défaut de mieux, il a laissé en Ukraine un grand témoignage de son activité : son arrêt du 12 septembre 1920 où, en chef d'Etat de la nouvelle école, il traite de brigands les Ukrainiens révoltés que, suivant lui, il faut tous anéantir. Bien entendu, cet arrêt fut appliqué. Des villages entiers ont été brûlés, les hommes fusillés, les femmes égorgées, les enfants assommés ! Combien d'Ukrainiens ont péri ainsi? Le martyrologe ukrainien n'a pas encore été établi ; mais il est permis d'affirmer d'ores et déjà que c'est par centaines de mille, peut-être par millions qu'il faut compter nos morts. Trois fois, au cours des âges, l'Ukraine a connu des malheurs sans nom. Au XIII^e siècle, elle a vu la terrible invasion tartare. Les historiens prétendent que presque toute la population dut alors s'enfuir vers le Nord et l'Ouest de l'Ukraine. Au XVII^e siècle notre pays est de nouveau dévasté, et non pas seulement par les Turcs, mais aussi par les Polonais, les Russes, les Hetmans eux-mêmes. Les bords du Dnieper devinrent presque un désert. Un siècle après, lorsque Catherine II effectua son célèbre voyage en Ukraine, Potiomkine dut, pour plaire à sa souveraine, construire hâtivement, sur les rives du fleuve, des villages décoratifs. « La ruine », c'est ainsi que l'on appela les funestes événements du XVII^e siècle. Et maintenant, l'Ukraine a subi une nouvelle ruine : *le progrom de tout un pays*.

Sans doute, le malheur de tous ne diminue pas les souffrances de quelques-uns : les souffrances de l'Ukraine entière ne soulagent pas le malheur des juifs torturés et volés, des juifs qui ont perdu leurs parents, leurs frères, leurs enfants, leurs biens. Mais il convient de redire une fois encore qu'au point de vue historique les calamités qui s'appellent « les pogromes » des juifs ne sont que des faits particuliers d'un malheur encore plus grand dont la victime a été tout un pays, toute l'Ukraine.

Alexandre CHOULGUINE.

La Géorgie et l'Empire Romain

La Géorgie contemporaine, écrit-on souvent, est en lutte avec l'impérialisme soviétique.

Il fut un temps où elle était aux prises avec un autre impérialisme, infiniment plus glorieux et plus puissant, celui de Rome.

Tacite, l'historien romain, nous en donne des récits saisissants (1), mais c'est surtout au poète français, Jolyot de Crébillon, que nous devons notre reconnaissance pour avoir déchiré le voile des siècles passés et nous avoir montré l'image de la Géorgie d'alors. Dans sa tragédie *Rhadamiste et Zénobie*, le poète, dont la puissance magique d'évocation avait pour point de départ les témoignages authentiques de Tacite, nous fait sentir le souffle héroïque qui passait alors sur ce beau pays.

La scène se passe au premier siècle de notre ère, sous le règne de Pharasmane I^{er}, roi d'Ibérie (Géorgie).

Qu'était alors la Géorgie ? Au point de vue territorial la Géorgie n'a pas subi de changement sensible n'était sa capitale qui, à l'époque, était la ville d'Artanisse, aujourd'hui Artaghan. Le choix d'Artanisse comme centre de la vie nationale s'explique : Appuyée d'un côté sur la mer Noire et de l'autre sur les puissants massifs de la chaîne du Caucase, la Géorgie d'alors n'était point trop menacée dans ses frontières du Nord ou de l'Ouest; la Russie n'existait pas encore et quant aux peuples sauvages qui habitaient à l'époque son territoire, ils ne pouvaient présenter une menace sérieuse. Le péril venait du Sud. C'est de ce côté que se faisait sentir la pression formidable de l'Empire Romain. De par sa situation Artanisse était donc toute désignée pour faire face à ce danger : dressée presque au centre de cet immense front, elle devait être en mesure de défendre également les deux flancs constitués par les parties orientale et méridionale de la Géorgie. Le roi Pharasmane s'était donc fortifié dans cette ville, suivant très attentivement le développement de l'impérialisme romain en Asie.

Pharasmane n'ignorait point l'importance du royaume d'Arménie en tant que facteur pour l'indépendance politique de son propre pays; c'est pourquoi il soutenait de toutes ses forces cet Etat limitrophe; c'est pour y paralyser l'influence de Rome qu'il s'efforçait de maintenir sur le trône d'Arménie un de ses proches parents, son frère Mithridate, d'abord et puis son fils Rhadamiste. Mais l'un fut assassiné, et l'autre chassé d'Arménie. C'est alors que Pharasmane décida de tenter un grand coup dont le but était de s'emparer du trône d'Arménie. Il se mit fiévreusement à faire des préparatifs de guerre. Cela n'échappa point à la vigilance de Corbulon, proconsul romain en Syrie. Il envoya au roi Pharasmane un ambassadeur qui,

(1) *Annales*, livre XII, chap. XLV-LI.

reçu en audience solennelle, lui présente l'ultimatum de Rome. Mais laissons ici la parole à l'ambassadeur romain :

Un peuple triomphant, maître de tant de rois,
 Qui vers vous en ces lieux daigne emprunter ma voix,
 De vos desseins secrets instruit comme vous-même,
 Vous annonce aujourd'hui sa volonté suprême.
 Ce n'est pas que Néron, de sa grandeur jaloux,
 Ne sache ce qu'il doit à des rois tels que vous :
 Rome n'ignore pas à quel point la victoire
 Parmi les noms fameux élève votre gloire;
 Ce peuple enfin si fier, et tant de fois vainqueur,
 N'en admire pas moins votre haute valeur.
 Mais vous savez aussi jusqu'où va sa puissance.
 Ainsi gardez-vous bien d'exciter sa vengeance.
 Alliée, ou plutôt sujette des Romains,
 De leur choix l'Arménie attend ses souverains.
 Vous le savez, Seigneur; et du pied du Caucase
 Vos soldats cependant s'avancent vers le Phase;
 Le Cyrus, sur ses bords chargés de combattants
 Fait voir de toutes parts vos étendards flottants.
 Rome, de tant d'apprêts qui s'indigne et se lasse
 N'a point accoutumé les rois à tant d'audace.
 Quoique Rome, peut-être au mépris de ses droits
 N'ait point interrompu le cours de vos exploits,
 Qu'elle ait abandonné Tigrane et la Médie,
 Elle ne prétend point vous céder l'Arménie.
 Je vous déclare donc que César ne veut pas
 Que vers l'Araxe enfin vous adressiez vos pas.

Tel était l'ultimatum de Rome. La décision de Pharasmane était tout autre : l'Arménie devait rester un Etat indépendant entre la Géorgie et l'Empire Romain où la lutte devait être immédiatement portée au delà de l'Arménie, dans l'intérieure même de l'Empire de Rome. Voici la réponse du roi :

PHARASMANE

Quoique d'un vain discours je brave la menace,
 Je l'avouerai, je suis surpris de votre audace.
 De quel front osez-vous, soldat de Corbulon,
 M'apporter dans ma cour les ordres de Néron
 Et depuis quand croit-il qu'au mépris de ma gloire,
 A ne plus craindre Rome instruit par la victoire,
 Oubliant désormais la suprême grandeur,
 J'aurai plus de respect pour son Ambassadeur;
 Moi qui, formant au joug des peuples invincibles,
 Ai tant de fois bravé ces Romains si terribles;
 Qui fait trembler encor ces fameux souverains,
 Ces Parthes aujourd'hui la terreur des Romains ?
 Ce peuple triomphant n'a point vu mes images
 A la suite d'un char en butte à ses outrages.
 La honte que sur lui répandent mes exploits
 D'un airan orgueilleux a bien vengé des rois.
 Mais quel soin vous conduit en ce pays barbare ?
 Est-ce la guerre enfin que Néron me déclare ?
 Qu'il ne s'y trompe pas : la pompe de ces lieux,
 Vous le voyez assez, n'éblouit point les yeux :

Jusques aux courtisans qui me rendent hommage,
Mon palais, tout ici n'a qu'un faste sauvage.
La nature, marâtre en ces affreux climats,
Ne produit, au lieu d'or, que du fer, des soldats.
Son sein tout hérissé n'offre aux désirs de l'homme
Rien qui puisse tenter l'avarice de Rome.
Mais pour trancher ici d'inutiles discours,
Rome de mes projets veut traverser le cours.
Et pourquoi, s'il est vrai qu'elle en soit informée,
N'a-t-elle pas encore assemblé son armée ?
Que font vos légions ? Ces superbes vainqueurs
Ne combattent-ils plus que par ambassadeurs ?
C'est la flamme à la main qu'il faut dans l'Ibérie
Me distraire du soin d'entrer dans l'Arménie,
Non par de vains discours indignes des Romains,
Quand je vais par le fer m'en ouvrir les chemins,
Et peut-être bien plus, dédaignant Artaxate,
Défier Corbulon jusqu'aux bords de l'Euphrate.

Ainsi, la conception politique de Pharasmane dépasse les limites de la Géorgie. Elle revêt un caractère d'intérêt mondial lorsque le roi-héros déclare :

« Dussé-je sans honneur succomber sous le faix,
Jusque chez les Romains je veux porter la guerre
Et de ces fiers tyrans venger toute la terre. »

La décision est héroïque, téméraire même, mais Pharasmane n'était point aussi dépourvu de sens commun qu'on pourrait le supposer; il ne se serait jamais jeté dans une telle aventure s'il n'en avait pas, au préalable, pesé tous les inconvénients. A cette époque, Rome était engagée dans des luttes interminables contre divers peuples d'Asie. Pharasmane le savait et il comptait bien pouvoir tenir tête à toute velléité d'attaque étrangère, bien que son royaume ne fût qu'un petit pays, assez faible au point de vue économique. Il ne produisait, comme il le dit lui-même, que « du fer, et des soldats », mais une juste appréciation de ce « fer et de ces soldats » ainsi que de la situation internationale lui donnait le droit de déclarer non sans quelque fierté à l'envoyé de Rome :

Retournez dès ce jour apprendre à Corbulon
Comme on reçoit ici les ordres de Néron.

Rien d'exagéré dans ce récit. L'histoire nous montre, en effet, que c'est précisément le roi Pharasmane qui sortit victorieux de cette guerre. Et s'il fallait encore un témoignage, il suffirait de rappeler que les Romains lui ont érigé, de son vivant, une statue à Rome, car telle était leur habitude : les ennemis vaincus devaient être anéantis ou jetés en prison pour y finir leur vie. Ce fut le cas pour Vercingétorix, le héros des Gaules; quant aux ennemis qu'il n'avait pas été donné de vaincre, ils recevaient, au contraire, tous les honneurs. Il en fut ainsi pour Pharasmane; sa statue équestre orna le temple de Bellone et rappela longtemps aux Romains que Pharasmane, roi d'Ibérie, était resté invincible en Asie.

Tel est le côté politique de l'immortelle pièce de Crébillon. Le manque de place ne nous permet point malheureusement d'analyser ici son côté romanesque. Qu'il nous suffise de rappeler que la tragédie *Rhadamiste et Zénobie* suscita, à la Comédie-Française, pendant plus d'un siècle, de 1711 à 1829, l'admiration unanime de tout Paris.

Georges GWAZAWA.

CHRONIQUE

L'AZERBAIDJAN

Notre correspondant particulier nous écrit de C.: Dans certaines régions du Caucase le pouvoir des Soviets n'est que nominal. C'est ainsi que tout le territoire qui s'étend le long des frontières de la Perse, dans le voisinage du fleuve Araxe, depuis Astara jusqu'à Ordoubars, sur une distance de 600 kilomètres est hors de leur atteinte. Pour préciser, la région de Zouvand et d'Astara, une partie de Mougano-Chehsevi et toute la zone frontrière du Karabagh et de Zanguezour sont parcourues par de forts détachements montés de comitadjis, admirablement armés. Ces comitadjis, formés d'éléments irréconciliables avec le pouvoir soviétique, se trouvent dans un état d'hostilité armée. La proximité de la frontière, les conditions orographiques du pays et plus particulièrement l'appui que leur prête la population donnent la possibilité à ces détachements de conserver sans trop de difficulté une situation autonome jusqu'au moment où leur activité plus intense sera devenue nécessaire pour la libération du pays contre le joug abhorré. Les détachements de l'armée rouge ont essayé bien des fois de liquider les comitadjis, mais sans y réussir. Bien mieux, en raison des pertes éprouvées, le pouvoir soviétique a renoncé à de nouvelles tentatives. Les essais de propagande et de corruption n'ont pas donné de meilleurs résultats. Comitadjis et détachements soviétiques sont, pour ainsi dire, sur un pied de paix conditionnelle, s'observant, sans s'attaquer. D'autre part, les impôts sont loin d'être perçus avec la même rigueur que dans les autres parties de « l'Union ». Cet état de choses ne constitue pas un cas particulier aux régions voisines de la frontière persane, il s'applique également à la frontière turque, aussi bien dans la région de Batoum que du côté du vilayet de Kars.

Par ailleurs, du côté de l'Azerbaïdjan, dans la région d'Aga Bobi et en Géorgie (en Svanétie, en Iméréthie et en Kevsourétie) le travail des comitadjis est tout aussi actif; même situation dans le district de Zakatala, où un détachement de comitadjis de 500 hommes tient tête à l'armée rouge. Des groupes de partisans agissant dans les montagnes du Daghestan, en Kabardie et dans le nord du Caucase ont usé les troupes rouges envoyées contre eux; ici encore les détachements ennemis sont actuellement dans une situation de paix armée. Ainsi, la force du pouvoir soviétique dans ces contrées est toute nominale. L'impérialisme des bolcheviks pas plus que les enseignes qu'ils affichent, n'ont eu de résultat; la politique « internationale » destructive des bolcheviks orthodoxes, parée de devises nationales dans un but de réconciliation avec la population, n'a pas eu plus de succès. Le peuple comprend parfaitement que ce n'est là qu'un moyen de tactique auquel a recours le pouvoir russo-soviétique non encore consolidé. Le peuple conçoit fort bien qu'il n'a pas à attendre des Russes, quelle que soit la couleur du pouvoir qui dirige, que satisfaction soit donnée à ses aspirations nationales.

LE CAUCASE DU NORD

On nous écrit de W. :

L'ère des sessions des Comités exécutifs des Républiques de l'Union, qui s'est ouverte en décembre dernier, se poursuit dans les différents centres « autonomes ». Malgré le ton optimiste que la presse des Soviets s'efforce de donner aux rapports présentés par les personnalités officielles soviétiques, certains côtés négatifs touchant aux difficultés que rencontre la pénétration soviétique dans les masses allogènes ont dû être constatés. La dernière session du Comité exécutif de la région nord-caucasienne s'est longuement occupée de cette importante question. Le rapporteur, M. Bogdanof, n'a pu que constater la persistance des usages locaux, propres à chaque nationalité; c'est pourquoi la nécessité d'élargir la propagande soviétique parmi les masses est apparue plus immédiate que jamais. Les conclusions très défavorables qui apparaissent des déclarations faites en ce qui concerne les écoles primaires soviétiques, désertées au profit des écoles organisées par le clergé et le choix comme membres ou présidents de soviets ruraux d'hommes parmi les plus respectés de l'élément allogène, témoignent une fois de plus de l'opposition qui se manifeste contre les théories importées de Moscou. Cette persistance des coutumes locales prouve combien sont opposées les conceptions nationales des peuples non russes lorsqu'elles se rencontrent avec les doctrines bolchevistes. Deux vies parallèles se développent sans se comprendre. Ces constatations ne sont pas seulement le fait d'un individu, d'une région, d'une nationalité, elles se généralisent et s'appliquent à l'ensemble de tous les peuples non russes de l'Union. Les traditions d'un peuple ne sauraient disparaître par la seule force d'un décret, fût-il appuyé par les armes et les persécutions, de même que la psychologie millénaire d'une nationalité ne saurait changer du fait d'une propagande, si intense fût-elle. Encore un côté psychologique dont le bolchevisme, destructeur par excellence, n'a pas voulu tenir compte. Il a fallu que la pratique, la vie usuelle, les rapports quotidiens entre le traditionnalisme et le réformisme doctrinaire s'affrontent pour qu'apparaisse une vérité basée sur les réalités.

En dehors des réalités psychologiques, individuelles ou collectives, il en est d'autres tout aussi édifiantes et qui présagent aussi de la faillite des doctrines bolcheviques : ce sont les réalités économiques.

Le relèvement économique des régions et territoires de la périphérie de l'Union, dont les chefs responsables du parti parlaient tant, n'a pas justifié cet optimisme. Sans parler de la grosse industrie en déficit ou à peu près inexistante, sans parler du commerce dont la ruine est consommée, la petite industrie, à son tour, a été mortellement frappée; à son tour elle a été victime de l'ingérence des théories philosophiques de Moscou. Ces constatations ont été faites bien souvent aux différentes réunions des syndicats de « Koustaris »; elles l'ont été aux sessions des Comités exécutifs locaux et régionaux et tout récemment encore, en décembre dernier, à Rostof, par MM. Bogdanof et Tchoudof, à la session du Comité exécutif du territoire nord-caucasien.

LA GEORGIE

La terreur bolcheviste qui sévit actuellement en Géorgie attire une fois de plus l'attention de la presse étrangère.

Dans un article intitulé « *Que direz-vous sur la Géorgie ?* » le *Morning Post*

(17-12) écrit : « La malheureuse Géorgie ! il est évident qu'elle endure maintenant une persécution beaucoup plus effroyable qu'au temps du tsarisme. Les bolcheviks promirent à la Russie et à l'univers de briser toutes les chaînes. Comment ont-ils tenu cette promesse en Géorgie ? Magnifiquement ! Ils remplacèrent la Sibérie, pour les Géorgiens, par la mer Blanche (allusion à la déportation à Solovky). Nous estimons que le gouvernement anglais doit prendre acte de cet état de choses. Les bolcheviks interviennent dans les affaires de la Chine sous prétexte de défendre sa liberté. Ils combattent le prétendu impérialisme et le militarisme anglais, mais en Géorgie ils observent exactement la politique qu'ils nous reprochent d'avoir en Chine : ils écrasent le mouvement national géorgien afin de faire triompher leur propre impérialisme. Pour quel motif se sont-ils rués sur la petite et inoffensive République socialiste ? Pour l'expliquer nous aurons recours à une source qui doit être considérée comme irréfutable pour tout socialiste. Le *Plebs Atlas* nous en donne un éclaircissement puisé du *Labour Weekly*, de Lansbury, où entre autres choses il est dit : « Batoum est le terminus occidental du pip-line de Bakou ». C'est ça, l'explication est justement là. Le vil intérêt capitaliste du pétrole a tenté la Russie communiste pour noyer dans le sang la jeune liberté de Géorgie. »

Le *Times*, dans son éditorial, « le bolchevisme et la Société des Nations », traitant la politique hypocrite et sournoise de Moscou, dit : « Le mouvement national en Géorgie est persécuté cruellement et sans merci parce qu'il barre la route à l'expansion russe : ici se met à nu la politique impérialiste du gouvernement soviétique. En 1924, on s'en souvient, une polémique directe s'est élevée sur cette question entre la S.D.N. et l'U.R.S.S. La situation de cet infortuné pays est pire aujourd'hui. Selon les récentes communications de socialistes géorgiens au Labour Party britannique, les adversaires politiques sont traités comme des criminels de droit commun ou exécutés par milliers — comme cela se pratiquait en Russie peu auparavant. Il y a bien des pays qui sont régis par la force et l'arbitraire ou qui préparent l'agression contre tel ou tel pays, peut-être même contre l'Angleterre, mais cela n'empêche point à leur entrée à la Société des Nations. Le but de la S.D. N. est justement la réconciliation des peuples. Mais les principes de la S.D.N. sont aussi inconciliables avec ceux des Soviets que la lumière et les ténèbres, l'agitation et le calme, le bien et le mal. »

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME POUR LA GEORGIE

Le 15 janvier s'est réuni à Paris, au siège de la Ligue Française (10, rue de l'Université), le Conseil de la Fédération Internationale des Ligues. Etaient représentées les Ligues française, belge, allemande, italienne, espagnole, portugaise, tchécoslovaque, russe, bulgare, hongroise, géorgienne et autres.

Citons parmi les assistants : la vénérable Mme Ménard-Dorian, l'infatigable Secrétaire générale de la Fédération Internationale; MM. le professeur Aulard, délégué et H. Guernut, secrétaire général de la Ligue française; Louis Piérard, député, délégué de la Ligue belge, qui assumait la présidence de la séance du Conseil.

Dans les rapports des délégués sur la situation de la Ligue, relevons le fait réconfortant signalé au Conseil par M. Piérard, de la prochaine fusion de deux Ligues belges.

Le Conseil prêta une attention spéciale à la situation déplorable des proscrits politiques qui, ayant été privés de droit de cité par leurs gouvernements dictatoriaux, se trouvent en Europe sans protection légale (Russes, Italiens, Hongrois). Des commissions, composées des spécialistes les plus qualifiés des différents pays, seront nommées à la prochaine séance du Conseil; elles auront à étudier la ques-

tion à fond pour rechercher les mesures pratiques propres à assurer une situation légale aux proscrits.

Le Conseil a choisi Paris comme lieu de réunion du prochain Congrès International des Ligues.

Le délégué de la Ligue Géorgienne ayant fait une communication sur la terreur en Géorgie et sur le sort des Géorgiens, déportés en Russie, le Conseil a adopté, à l'unanimité, la motion suivante :

« Ayant entendu la communication de la Section géorgienne sur la terreur en Géorgie et sur le sort des prisonniers politiques géorgiens, déportés en Russie,

« Le Conseil de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme élève la plus vive protestation contre la violation par le gouvernement des Soviets des Droits de l'Homme les plus élémentaires et exige :

« 1° Que les exécutions des prisonniers politiques soient supprimées;

« 2° Que les déportations des prisonniers politiques géorgiens hors de la Géorgie, et tout particulièrement aux Solovki où le gouvernement soviétique lui-même a renoncé à envoyer les autres prisonniers politiques, cessent;

« 3° Que la possibilité soit donnée à la population de la Géorgie d'organiser le secours matériel aux prisonniers politiques. »

M. BERTHON, Député Communiste

A la réunion publique organisée par la Ligue des Droits de l'Homme, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, le 22 octobre 1926, et consacrée au problème du mandat français en Syrie, s'est produit un incident qui mérite d'être noté.

M. Berthon, député communiste, a cru opportun d'attaquer avec fureur la politique française en Syrie, exigea la libération des communistes emprisonnés à Beyrouth et l'évacuation immédiate du pays.

M. Guernut, secrétaire général de la Ligue, riposta avec ironie. Il remercie M. Berthon de son amicale interpellation et en signe de bonne amitié il lui propose un pacte. La Ligue des Droits de l'Homme demandera à ses ministres l'élargissement des communistes de Beyrouth et M. Berthon obtiendra des siens la libération des socialistes révolutionnaires et, d'une façon générale, de tous les hérétiques qui sont en résidence forcée tout près du cercle arctique en Sibérie. La Ligue des Droits de l'Homme demandera l'évacuation de la Syrie au nom du droit des peuples et M. Berthon, de son côté, obtiendra l'application du même principe ailleurs.

« Il y avait une fois, dit M. Guernut, à l'Est de l'Europe, un tout petit pays qui, après s'être donné librement une Constitution, avait signé des traités d'alliance et d'amitié avec une grande puissance voisine. Mais celle-ci, un jour, sans provocation ni avertissement, a envahi le territoire de ce petit pays et y a installé, avec la force, un gouvernement de dictature. M. Berthon qui est un chaud défenseur des nationalités, fera certainement campagne à nos côtés pour exiger du gouvernement des Soviets l'évacuation et la libération de la Géorgie. M. Berthon, qui a l'âme généreuse, sera certainement avec la Ligue pour toutes les victimes contre tous les bourreaux.

Il est inutile d'ajouter que M. Berthon en resta ahuri.

U N I O N S O V I E T I Q U E

On nous écrit de Moscou :

Hier, le 11 janvier, le camarade Boukharine a fait, dans une réunion des organisations communistes de Moscou, la déclaration suivante :

« Nous assistons à une tentative des puissances capitalistes d'isoler l'U.R.S.S. Toute l'activité diplomatique des gouvernements impérialistes est dirigée contre nous. La Russie soviétique est encerclée par ses ennemis. L'ennemi le plus implacable est l'Angleterre, à laquelle est due l'initiative du blocus antisoviétique. Comment devons-nous y répondre : en concluant des traités de garantie avec les puissances voisines ? En Lithuanie, cette politique a déclenché un mouvement contre-révolutionnaire. Des événements analogues sont à attendre aussi dans les autres Etats baltes. La lutte entre nous et les puissances capitalistes est entrée dans une phase décisive. L'intervention est possible. Nous devons augmenter notre puissance militaire, afin de pouvoir briser sur nos baïonnettes toute agression contre l'U.R.S.S. »

Mme Krassine. — Après la mort de Krassine, sa veuve demanda une pension au gouvernement des Soviets. Celui-ci répondit que la fortune du défunt était notoire. 75 millions de livres sterling placés à l'étranger semblent constituer un douaire suffisant. Et en même temps que cette réponse, on envoya à Mme Krassine et à sa fille l'ordre de rentrer en Russie. La veuve de l'ambassadeur répliqua que le froid climat de son pays natal ne convenait pas à sa santé, et elle ajouta qu'elle allait être réduite, pour vivre, à publier les mémoires de son mari.

Aussitôt Staline télégraphia que la pension était accordée.

Librairie Orientale et Américaine

Fondée en 1835

COMMISSION

EXPORTATION

JEAN MAISONNEUVE * *

MAISONNEUVE Frères, Successeurs

Libraires-Éditeurs

3, Rue du Sabot, PARIS (6^e) France

R. C. Seine 214.190 B. — Compte Chèques Postaux 423-73, Paris

Ouvrages relatifs à la Linguistique, l'Archéologie, l'Histoire, l'Etnographie, etc.
de l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie

Grammaires, Dictionnaires, Chrestomathies
et Guides de conversation en toutes langues

Les littératures populaires de toutes les Nations, traditions, légendes,
superstitions, contes, chansons, etc.

Bibliothèque orientale — Bibliothèque linguistique américaine
Bibliothèque ethnographique, etc.

BIBLIOGRAPHIE — THÉOLOGIE

Revue de linguistique et de Philologie Comparée, fondée en 1868
Revue l'Etnographie

Grand choix de livres rares et curieux, Reliures anciennes, Livres à figures

CATALOGUE ENVOYÉ SUR DEMANDE

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES

E 5114 E

1927